Architecture et paysage du parcours,

L’action "Cœur de ville" à Maubeuge

Domaine d’études « Conception & Société »

Annie Tardivon & Juliette Pommier

Rafik Bensalem (STA), Lilika Troha (STP), Luc Guinguet (ATR)

ENSAP Lille / Atelier de Master / Architecture & Paysage / 2020

Sujet 3

Site et programme 4

Organisation générale du semestre 4

Critères et modalités d’évaluation 5

Organisation du semestre 7

Phase 1 : Formuler & tester des scénarios 7

Phase 2 : Conception collaborative 11

Phase 3 : Conception collaborative & séparée 11

Annexes 12

Bibliographies 12

Le Domaine d’étude « Conception & société » propose un enseignement fondé sur une approche transdisciplinaire de l’architecture, nourrie simultanément par le projet et la recherche. Il s’inscrit dans une démarche exploratoire en abordant la conception sous le double point de vue d’une pratique opératoire en prise sur des situations réelles et d’une pratique réflexive visant à interroger la définition et les méthodes de la conception architecturale au prisme des évolutions sociétales contemporaines. Dans cette perspective, la pratique de la conception dépasse la simple réponse à la commande pour questionner les relations entre architecture et société. L’architecture constitue-t-elle un reflet de la société ? En est-elle le produit ? Ou bien devient-elle une partie intégrante de la société, régie par ses acteurs et ses modes de production ?

Les travaux d’atelier s’inscrivent dans une situation réelle – spécifique à un contexte – permettant d’activer et de questionner les enjeux contemporains : économiques, techniques, sociaux, culturels, politiques, idéologiques. Cette mise en situation amène l’étudiant à définir et à argumenter une prise de position fondée sur une approche à la fois *inductive* (terrain) et *déductive* (théorie). Dépassant le cadre de la réponse à la commande, le projet est considéré comme une manière de questionner le réel : il possède une dimension prospective. La démarche de projet se construit ainsi, progressivement, en résonance avec le processus de *problématisation* du contexte d’intervention, considéré comme lieu d’activation des connaissances et de mise en lien des champs disciplinaires convoqués par la situation abordée. La démarche de projet vise à créer un niveau d’exploration intermédiaire entre élaboration théorique et enjeux concrets du contexte.

# Sujet

Qu’est-ce qu’une méthode de conception ? On peut la définir comme une démarche organisée pour concevoir : un ensemble de moyens, de règles et de principes permettant d’obtenir un projet de qualité. Parmi ces moyens, le dessin, la maquette, voire le prototype, assument à la fois le rôle d’outil exploratoire, de procédé d’approfondissement et de protocole d’expérimentation ; ils alternent ainsi entre créativité et rationalisation, entre analyse et projet, entre conception et critique, mais aussi négociation, afin de faire évoluer les esquisses grâce à l’interaction. La conception constitue également l’une des phases du processus de production de l’environnement habité, à l’intérieur du cycle programmation-conception-réalisation-utilisation, qui met en jeu de nombreux acteurs et des compétences diverses. C’est donc fondamentalement une pratique expérimentale, interdisciplinaire et collaborative, intrinsèquement associée à une époque et une société données.

L’atelier se propose d’interroger cette dimension collaborative et interdisciplinaire de la conception en associant les deux formations architecture et paysage. La formation des années précédentes a permis aux étudiants d’acquérir la culture et l’autonomie attendue pour un futur architecte ou un futur paysagiste. Les derniers semestres sont l’occasion de croiser ces cultures et de mettre les étudiants en situation pré-professionnelle, en leur permettant d’associer leurs sensibilités et leurs compétences respectives.

Les étudiants travailleront en trinôme associant les 2 formations, et pourront également préparer des PFE complémentaires en architecture et paysage. Des demandes spécifiques seront formulées pour chaque formation, approfondissant d’un côté l’architecture des bâtiments et de l’autre le paysage des espaces extérieurs.

Objectifs pédagogiques

1. Construire une méthode de conception et savoir se situer par rapport aux doctrines contemporaines et historiques

2. Construire une méthode de programmation

3. Intégrer la collaboration, ses modalités et ses outils, au processus de conception

4- Acquérir une conscience des mutations en jeu sur les territoires, de leur mode de fabrication, du jeu des acteurs et des rôles possibles des architectes dans ces processus.

## Site et programme

Le sujet 2019/2020 se développera dans le cadre de l’action « Cœur de ville » à Maubeuge, en dialogue avec les acteurs locaux (élus, agence d’urbanisme) et nos partenaires du CAUE. L’action « Cœur de ville » envisage le redéveloppement urbain au travers d’une série d’axes stratégiques : 1/ l’habitat ; 2/ le développement économique et commercial ; 3/ la mobilité et l’accessibilité ; 4/ la mise en valeur de l’espace public et du patrimoine ; 5/ l’accès aux équipements, aux services publics, à l’offre culturelle et de loisirs, à l’espace public et au patrimoine.

Nous proposons d’articuler les axes 3, 4 et 5 autour d’un sujet associant patrimoine, équipements, accessibilité et espace public. Il s’agira d’interroger la revitalisation du centre-ville sous l’angle du potentiel culturel, patrimonial et touristique de Maubeuge : d’un côté en aménageant les parcours de découverte de la ville et en améliorant la qualité et le confort des espaces publics, et de l’autre un concevant un équipement touristique articulé au parcours. La nature, le contenu et la situation précise du parcours et de l’équipement feront l’objet d’un travail d’analyse et de programmation. Les projets pourront questionner aussi bien la relation entre tourisme et développement local, l’hybridation des fonctions comme celle des pratiques et des publics, l’articulation entre décroissance urbaine et réinsertion d’écosystèmes en centre-ville.

A Maubeuge, plusieurs parcours pourraient ainsi être envisagés, en mettant en valeur les différents types de patrimoine de la ville :

* Un parcours Lurçat pourrait s’associer aux îlots centraux, mais également traverser la ville du nord au sud, en y associant un centre d’interprétation de l’œuvre de l’architecte.
* Un parcours Vauban pourrait révéler les fortifications en y associant par exemple différents modes d’hébergement marquant les points d’accès du parcours, et s’hybridant avec des services.
* Un parcours Sambre permettrait la découverte du patrimoine paysager de la ville en l’associant avec le développement de loisirs d’eau.
* Un parcours loisirs et nature permettrait de développer le potentiel issu du Zoo (180 000 visiteurs/an) vers d’autres activités de découverte.

Les étudiants s’empareront au choix d’une ce ces situations, sur la base des travaux d’analyse, et adapteront le programme à ce choix.

## Organisation générale du semestre

Le semestre sera organisé en 3 phases, dont les enjeux et méthodes sont détaillés dans les pages suivantes :

1 / Une phase de découverte des enjeux du programme, d’analyse critique des sites, de programmation ; et une première approche du projet à grande échelle.

2/ Une phase de conception alternant collaboration et séparation des formations architecture/paysage, à l’échelle du 1/500e et du 1/200e (mais les échelles sont à choisir selon les méthodes adoptées).

3/ Une phase de conception plus détaillée, individuelle et collaborative.

A chaque phase, il s’agira d’articuler réflexion théorique et traduction spatiale afin de construire progressivement la « théorie du projet », de clarifier les enjeux et les positionnements adoptés, les notions et les logiques qui sous-tendent la conception.

Durant la première phase en particulier, l’atelier s’organisera sur une alternance entre des temps collectifs le matin (présentation d’études de cas, d’enquêtes de terrain, etc.) et du suivi individuel/en groupe l’après-midi. Ces moments collectifs participeront à la construction d’un savoir partagé, utile à tous les membres de l’atelier. Ils constituent aussi le lieu du questionnement, d’une prise de parole libre, et de la construction grâce au dialogue d’un argumentaire renforcé.

**Planning prévisionnel**

* jury scénario et programmation : 19 mars
* jury structuration du projet : 7 mai
* jury final master : 19 juin
* Jury PFE : 30 juin

## Critères et modalités d’évaluation

D'une manière générale, l'évaluation vise à vérifier les capacités de l'étudiant à mobiliser et articuler les connaissances théoriques dans le travail de programmation et de conception. Une triple évaluation sera mise en place.

**1- Evaluation en continu : travail collectif et individuel**

- Participation aux débats communs, à la recherche et à l’expérimentation, au travail en groupe.

- Capacité lors du semestre à tisser des liens entre savoirs, problématiques et conception

- Présentation aux jurys intermédiaires

**2- Le Projet**

- Capacité à problématiser le sujet, à questionner la relation entre programmation et conception, et à prendre position dans un cadre contemporain.

- Capacité à articuler les différentes dimensions du sujet : diagnostic et prospective ; politique culturelle et traduction spatiale ; site patrimonial et dimension sociale.

- Qualité et cohérence de la démarche de projet, de son argumentation.

- Qualité de la réponse spatiale proposée

- Qualité de représentation et d’expression.

**3 - Le Rapport de présentation (pour les PFE)**

Tous les étudiants devront réfléchir à la structure de leur argumentaire, qui constituera la structure de leur rapport (et de leur présentation orale). Dès le premier jury intermédiaire, cette réflexion sera amorcée, sous la forme d’une courte note de présentation et d’un lexique des notions opératoires utilisées.

Qu’il s’agisse du rapport ou de la note de présentation, cet argumentaire pourra correspondre à la série des questions auxquelles le projet se confronte, notamment :

* Des questions de contexte : comment intervenir sur ce site / dans ce contexte urbain ? Quelle est l’identité du quartier, de la ville, du paysage ? Jusqu’où s’étend le site ? Faut-il valoriser, réinterpréter, contraster… ? Et au-delà du contexte physique, quel contexte anthropologique donne sens à ce projet ?
* Des questions de programmation (en tant que processus) : quelle est la politique urbaine de la mairie ? quels acteurs ? Comment étudier la demande sociale ? Comment intégrer sa complexité et la traduire dans l’espace ?
* Des questions de programme : qu’est-ce qu’un centre nautique/aquatique ? A quel projet social correspond-t-il ? Comment le traduire spatialement ? Comment adapter l’équipement aux pratiques contemporaines ?
* Des questions de conception : quelles sont les notions opératoires pour ce projet spécifique ? Le type ? le dispositif ? la séquence ? le milieu ? la flexibilité ? Quels thèmes spatiaux sont convoqués ?
* Et selon les différentes positions adoptées, quelle vision de l’architecte et de ses missions est ainsi proposée ? Quel processus adopter ? Quelles relations entre espaces et usage ? espaces et structure ?

Pour les étudiants en semestre 7, 8 et 9, cet exercice de rédaction constituera un entraînement au *Rapport de présentation*: le rendu consistera en la note de présentation et éventuellement un plan de l’oral (similaire au plan du rapport qu’ils auront à faire au semestre de PFE.

Les étudiants présentant leur PFE développeront la présentation écrite de leur projet au travers d’un rapport d’une quarantaine de pages (texte d’environ 50.000 caractères (espaces non compris) selon le règlement des études).

Les critères d’évaluation du rapport seront :

- Capacité à problématiser le sujet, à questionner la relation entre programmation et conception, et à prendre position dans un cadre contemporain.

- Capacité à rendre compte d’un processus d’expérimentation ou d’exploration.

- Cohérence et clarté de l’argumentaire

- Rédaction et qualité de la présentation

# Organisation du semestre

## Phase 1 : Formuler & tester des scénarios

L’objectif de cette phase est d’acquérir la culture du sujet et de commencer à la confronter aux différentes situations de projet proposées. Quels sont les principes et spécificités du programme ? Peut-on établir une typologie des organisations existantes, en examinant leur pertinence selon les situations ? Comment s’articulent intérieur et extérieur ?

Même si le simple tableau des surfaces nécessaires sera un outil de travail incontournable, il s’agit dans un premier temps de le dépasser pour interroger le ***sens*** du programme dans notre culture, afin d’en construire une vision qui soit porteuse de significations sociales et culturelles, voire politiques. Trouver ce sens et lui donner forme peut passer par de multiples approches, depuis l’introspection individuelle jusqu’à l’enquête sociologique, en passant par l’analyse de films ou de photos, de textes littéraires ou philosophiques, ou bien sûr d’édifices existants. Certaines significations seront légitimées par une méthode scientifique ou analytique, et d’autres procèderont davantage de l’intuition ou de la perception sensible : l’architecture et le paysage se situent quelque part entre les deux.

L’intérêt de cette exploration est d’articuler une compréhension globale du programme (un « concept », une métaphore, une pratique, une séquence spatiale, un mode de répétition et de hiérarchisation…) avec des dispositifs spatiaux.

Il s’agira de plus de mettre en commun les connaissances que vous aurez rassemblées, ainsi que vos réflexions sur les méthodes d’investigation, puis d’interprétation et d’appropriation d’un programme – dans les phases de travail ultérieures.

**Organisation des étapes de travail / Phase 1**

Travail individuel ou en groupe selon les étapes. Selon les cas, les données à collecter et les modes d’expression seront différents. Leur choix fait partie de l’intérêt du travail.

1/ Exercices préalables

2/ Analyse sites, puis scénarios de programmation et d’implantation

3/ Choix des scénarios et des équipes définitives. Programmation détaillée.

4/ Esquisse urbaine pour tester les scénarios

**1/ Exercices préalables (Tous les étudiants : individuel)**

Comment commencer un projet ?

Et plus largement, quelle est votre méthode de conception ?

Pour aborder cette question, nous vous proposons de présenter brièvement un projet sur lequel vous avez travaillé (en atelier, en mémoire, en agence…) et qui développe une méthode qui vous correspond ou que vous aimeriez expérimenter.

La présentation prendra la forme de 5 diapos d’un exposé powerpoint (soit environ 2mn) et visera à dérouler la méthode mise en place, en réfléchissant aux manières de l’exprimer, de dépasser la simple présentation du projet pour montrer également le ***processus***.

Qu’est-ce que le tourisme ?

Cette question vise à plonger dans notre sujet du semestre au travers d’un débat collectif sur les définitions, les pratiques et les enjeux du tourisme aujourd’hui.

La présentation prendra la forme d’un format A3 synthétisant votre réflexion (à présenter à l’oral très synthétiquement), que nous afficherons et éventuellement classerons afin d’ouvrir le débat.

**2a/ Analyse de site (en 4 équipes de 5 ou 6)**

Objectifs :

* Identifier les sites disponibles et pertinents pour ce type d’opérations.
* Etablir un diagnostic des sites : quels sont leurs enjeux ? Leurs problématiques ? Et quelles sont leurs forces et faiblesses, leurs potentiels à développer ?
* Réaliser des scénarios d’implantation, permettant de vérifier la faisabilité d’une opération sur les sites proposés.

Analyse et diagnostic à 2 échelles : rappels des principaux critères d’analyse urbaine

Il s’agira de piocher dans ces critères pour nourrir la compréhension de la problématique touristique, en aucun cas de les traiter tous.

* Contexte élargi
  + Flux et accessibilité : parcours et réseaux
  + Contexte géographique et climatique (ensoleillement, vent, températures, topographie et surtout hydrographie…)
  + Architectures et morphologie urbaine, densités
  + Usages & fonctions urbaines
  + Histoire. Patrimoine et permanences
  + Populations, démographie, et typologie d’usagers
  + Politique urbaine et projets en cours.
  + Règlements
* Site(s) de projet et contextes proches
  + Caractères et identité du site en lui-même ?
  + Rapport au contexte ? Limites ? visibilité ?
  + Cartographie des ambiances et des usages : échelle et délimitations des espaces, végétation, lumière, air, vues, accès, aménagements… Temporalités d’usages ?
  + Et une fois les sites choisis : Relevé du site et des environs / précision 1/200e > sols, aménagements existants, bâti et végétal… en plan, coupes, maquette + 3D + tout outil jugé pertinent par les étudiants au regard du développement de leur travail.

Approche proposée : chaque équipe aborde un parcours thématique, et les informations seront ensuite mutualisées. Pour rappel, les parcours possibles sont :

* Un parcours Lurçat
* Un parcours Vauban
* Un parcours Sambre
* Un parcours loisirs et nature

**2b / Scénarios de programmation et scénarios d’implantation (mêmes équipes de 5 ou 6)**

Objectif :

Avant d’entrer dans la programmation détaillée, il s’agira d’ouvrir les possibles au travers de scénarios très distincts.

Par exemple en imaginant des pratiques touristiques divergentes voire opposées :

* + En fonction des types d’usager
  + En fonction des activités/attractions recherchées
  + En fonction des saisons
  + En fonction des idéologies
  + …

Mais aussi en s’appuyant sur les potentiels touristiques de Maubeuge et de sa région pour imaginer diverses manières d’être touristes.

**3/ Choix des scénarios et méthodes + programmation détaillée (équipes de projet, 2 ou 3)**

Choisir un scénario, puis approfondir la programmation

Objectifs :

* Construire une méthode d’étude programmatique, des analyses préalables à la formulation du programme et à la vérification de sa faisabilité
* Développer une connaissance diversifiée des programmes abordés (approche historique, typologique, sociologique, technique, et plus largement culturelle) qu’il s’agira de rendre opératoire par l’analyse architecturale et paysagère.
* Formuler des scénarios d’intervention, puis en choisir un et le tester.
* Tester la faisabilité des scénarios, sur la base du diagnostic et des analyses.

**Méthode de programmation :**

En réfléchissant à partir des références et programmes consultés, il s’agira de formuler des scénarios d'opération puis le pré-programme associé (des enjeux, attentes et objectifs politiques au concept programmatique). Les différentes approches ci-dessous pourront être utilisées de manière complémentaire dans cette réflexion.

* Approche objective : analyse de la situation existante (contexte et opportunités ; besoins ; moyens ; relevé et diagnostics des édifices existants)
* Approche prospective : ouverture de scénarios prospectifs intégrant les évolutions probables (modes de vie, évolutions techniques, évolutions économiques…)
* Approche comparative : comparaison avec d’autres opérations analogues
* Approche collaborative : mettre en dialogue les hypothèses de programmation avec les acteurs concernés, voire les coconstruire lorsque c’est possible.
* tests de faisabilité : implantations, surfaces, fonctionnement… du 1/500e au 1/200e
* tests architecturaux et précision des dispositifs souhaités

Pour ce travail de programmation, une analyse critique de référence sera impérative, si possible une référence que vous ayez visité, et qui sera évidemment en lien avec le programme que vous aurez choisi.

Les critères d’analyse seront à adapter au cas par cas, en fonction du programme que vous explorerez. Deux méthodes d’analyse graphique seront incontournables : un organigramme fonctionnel (dont les critères correspondront aux enjeux du programme) et un organigramme d’ambiance.

Voici quelques-uns de ces critères génériques, à adapter au spécifique :

1/ Accueillir les pratiques sociales

* Les missions et le programme
  + Quels sont les missions et les enjeux de l’équipement ?
  + Quels sont les usagers concernés ? (personnels, intervenants, publics…)
  + Quel projet social anime cet équipement ? Et comment ce projet social se traduit dans le programme fonctionnel ? et dans l’architecture ?
* L’organisation et le fonctionnement
* Organisation urbaine et volumétrique (implantation, hiérarchie…)
* organisation fonctionnelle
  + organisation distributive, espaces intermédiaires : quels sont les parcours ? Et l’organisation du rituel du bain ? Les pratiques sociales selon les usagers et selon les temporalités ?
  + Usages prévus et imprévus ?
  + Quelles temporalités d’usage ? Comment les usages occupent les espaces dans le temps (différents moments journée, semaine, année / différentes configurations ?)
    - Réaliser un ***organigramme fonctionnel***, et tester d’autres organigrammes analysant la relation espaces/usages
    - Quelles sont les qualités (ou problèmes) d’usage du lieu ? (accessibilité, lisibilité, confort, sécurité… ?)

2/ Qualifier les espaces

* La relation à la ville/au paysage
  + Situation urbaine, visibilité et accessibilité
  + De la ville à l’intérieur : intégration urbaine et visibilité ? Gradation ? espaces intermédiaires ? Hospitalité ? séquence d’entrée ?
  + Les relations dedans/dehors (vue, lumière, parcours, espaces extérieurs…)
  + La répartition des fonctions visibles et invisibles : public/privé
    - Architecture et qualités spatiales
  + Qualités formelles (composition, géométrie, dimensionnements & surfaces, rythmes, ouverture/fermeture, échelles, couleurs…)
  + qualités d’ambiance des différents espaces (dimensions et échelle, lumières, orientations, vues, ventilations, confort thermique et acoustique, hygrométrie, espaces extérieurs, matérialités, couleurs…)
  + Système constructif ? Quelles relations entre espaces, usages et structure ?
  + Fonctionnement technique (flux, gestion climatique, humidité…)
* Réaliser un ***organigramme des ambiances***, intérieures et extérieures

3/ Conclusion : Evaluation critique et identité du lieu.

* + Quelle est l’identité du lieu ? Ses missions ? Sa programmation ?
  + L’histoire du lieu ? Sa situation géographique ?
  + Sa spatialité ? son esthétique ? ses qualités ? ses problèmes ??
  + Ses usagers ?

**4/Esquisse**

Une fois le scénario (et l’équipe) choisis, puis le programme approfondi, vous testerez immédiatement une méthode de conception parmi les propositions ci-dessous (ou autre, mais il faudra l’expliciter !). L’enjeu est d’amorcer le processus d’aller-retour entre hypothèses et formalisation, sans préjuger de sa hiérarchie : celle-ci pourra se construire et se corriger au fur et à mesure. Le second enjeu est de saisir l’articulation entre le scénario et la méthode adoptée pour le mettre en forme, en hiérarchisant ses étapes et ses questions.

Dans un premier temps, il s’agira d’une esquisse urbaine en collaboration entre les deux formations. Après le jury programmation l’esquisse se développera à l’échelle architecturale et paysagère. Pour chacune de ces esquisses se posera la question du choix de la méthode, avec évidemment des effets de résonnance entre les différentes échelles de projet.

La liste de méthodes proposées ci-dessous pourra concerner l’une ou l’autre de ces échelles.

Méthodes de conception proposées

(En choisir une pour commencer, vous compléterez avec d’autres ensuite. La liste n’est bien sûr pas exhaustive : c’est pour vous donner des pistes.)

* De l’imaginaire au projet : partir d’un travail d’introspection interrogeant le sujet (le programme, le site, le territoire, les éléments…), puis concevoir les lieux, intérieurs ou extérieurs, ayant la capacité d’évocation de cet imaginaire (métaphore, analogie, univers artistique…)
* Des usages spécifiques aux espaces : formaliser une journée-type des usagers de l’équipement, puis mettre en espace ces usages pour chaque catégorie d’usagers. Puis tenter l’assemblage global. Ces usages se développent en général en séquence et peuvent appeler une conception séquentielle des lieux.
* Des ambiances à l’ensemble : concevoir d’abord séparément les différents types d’espaces intérieurs et extérieurs à partir des ambiances recherchées pour chaque usage (chaud/froid ; sec/humide ; sombre/lumineux ; calme/bruyant ; grand/petit ; chaleureux/impersonnel…), puis tenter l’assemblage.
* De la hiérarchie fonctionnelle et spatiale à la hiérarchie constructive : la typologie des espaces déterminent une typologie de structures, et leurs assemblages.
* Du réemploi à la combinatoire constructive : les industries de la région, en pleine mutation, représente un ensemble de ressources de matériaux, voire de systèmes constructifs prêts-à-l’emploi. Comment les identifier, les transformer, les assembler ?
* Du contexte urbain à la partition : entre règlement et prospect, entre intuition volumétrique et dialogue contextuel, partir de la volumétrie urbaine pour rediviser et habiter le volume ou les espaces publics.
* Du type à sa réinterprétation : identifier les typologies disponibles (histoire, analogues, autres cultures…), en sélectionner puis les réinterpréter au prisme des évolutions contemporaines.
* Du paysage à l’équipement : prendre en compte le site élargi et imaginer comment l’implantation d’un équipement peut révéler le paysage
* Des temporalités différenciées : imaginer le pérenne et l’évolutif, à diverses échelles de temps et d’espace. Quel phasage ? Quelle évolutivité et comment l’ordonner ? Est-ce une question d’espace, de structure, de fonctions ?

Cette phase se conclura par une esquisse urbaine, puis un jury intermédiaire présentant vos choix de scénarios, vos choix méthodologiques et une première esquisse d’ensemble par équipe.

## Phase 2 : Conception collaborative

**Objectifs :**

* Construire la méthode de conception collaborative, et l’expérimenter
* Concevoir les deux projets, architectural et paysager en articulation.

Les échelles et types de représentation devront correspondre aux méthodes adoptées. Même s’il existe certains incontournables :

* + Le plan masse au 1/500e et des coupes 1/200e en paysage
  + Les projections décrivant le projet au minimum au 1/200e en architecture.

Il faudra se poser très tôt la question des échelles de projet à atteindre en fonction de la méthode et du type de projet développé. Certains pourront nécessiter un approfondissement au 1/50e, voire au 1/20e, quand pour d’autres le 1/100e pourrait suffire : tout dépend du programme. Par exemple, un hébergement ne pourra faire l’économie du développement de la chambre, au moins au 1/50e.

Un exercice spécifique sera développé autour des espaces d’interaction entre architecture et paysage, entre intérieur et extérieur. A nouveau, ses modalités seront à préciser en fonction de chaque équipe et de chaque scénario.

## Phase 3 : Conception collaborative & séparée

Pour cette dernière phase, la collaboration deviendra moins centrale entre architectes et paysagistes, pour laisser place à un développement plus détaillé de chacun des projets. Mais les aller-retour entre les échelles et les espaces resteront nécessaires.

Une séance de critique mutuelle permettra d’intégrer les critères d’évaluation des projets, et d’acquérir une certaine autonomie critique.

# Annexes

## Bibliographies

* **Sur le processus de conception**

BERRIZBEITIA, Anita, POLLAK, Linda, *Inside Outside : between architecture and landscape*, Gloucester (Mass.) : Rockport , 1999.

FAREL Alain, *Architecture et Complexité, Le Troisième Labyrinthe*, Paris : La Passion, 1991.

GARCIA Mark, *The diagrams of architecture*, Wiley & Sons, 2010.

LUCAN Jacques, *Composition, Non-composition : Architecture et Théories, XIXe-XXe siècles*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009.

PROST Robert, *Pratiques de projet en architecture. Le tournant silencieux : Essai*, InFolio, 2014.

ROLLOT Mathias, *La conception architecturale, Méthodes, réflexions, techniques*, Montpellier, Editions de l’Espérou, 2017.

VON MEISS Pierre, *De la forme au lieu + de la tectonique : une introduction à l'étude de l'architecture*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012.

* **Quelques méthodes de conception, par leurs auteurs**

AALTO Alvar, *La table blanche et autres textes*, Parenthèses, 2012.

CANDILIS Georges, *Bâtir la vie*, Editions Infolio, 2012.

CHEMETOFF Alexandre, HENRY Patrick*, Visites*, Paris, Archibooks, 2009.

CORAJOUD Michel, *Le paysage, c’est l’endroit où le ciel et la terre se touchent*, Michel Corajoud, Arles [Versailles] : Actes Sud : ENSP , 2010.

CORNER James (ed.), *Natures intermédiaires, les paysages de Michel Desvigne*, Basel, Birkhäuser, 2009.

DIEDRICH Lisa (ed.), *Territoires, révéler la ville par le paysage, Agence TER*, Basel, Birkhäuser, 2009.

HERTZBERGER Herman, *Leçons d'architecture*, InFolio, 2010.

KAHN Louis I., *Silence et lumière*, Le Linteau, 1996.

MOSBACH Catherine, *Traversées*, Paris : ICI Interface, 2010.

VENTURI, Robert, *De l'ambiguïté en architecture* (1966), Editions Dunod, 1999.

ZUMTHOR Peter, *Atmosphères*, Birkhäuser, 2008.

* **Sur la question du programme et de la programmation**

COT-PICARD Christine et BLAISSE Lionel, *Programmation des constructions publiques*, Le Moniteur, 2001.

LECUREUIL Jacques, *La programmation urbaine*, Le Moniteur, 2001.

MOZAS Javier, ARPA Javier, FERNANDEZ PER Aurora, *This is hybrid: an analysis of mixed-use buildings by a+t*, 2011.

PYO Mi Young, *Architectural and program diagrams*, vol. 1 & 2, DOM, 2013.

* **Sur le tourisme**

BOYER Marc, *Histoire générale du tourisme, Du XVIe au XXIe siècle*, Paris, L’Harmattan, 2005.

GAUZIN-MULLER, Dominique, « Tourisme durable - greenwashing ou réalité ? », *Ecologik*, (2010 oct.-nov.)n°17.

LOZATO-GIOTART Jean-Pierre, *Le chemin vers l’écotourisme, Impacts et enjeux environnementaux du tourisme aujourd’hui*, Paris, Delachaux & Niestlé, 2006.